



## Déclaration FSU11 au CDEN de l'Aude

du 23/11/2017

Ce CDEN a pour objectif de faire le bilan de la rentrée dans notre département. Avant d'aborder dans le détail la situation scolaire, la FSU souhaite évoquer le contexte social qui caractérise cette rentrée. Imposé sans débat par le biais des ordonnances, le démantèlement du Code de Travail est contesté par une large majorité de la population. Malgré les mobilisations successives depuis début septembre, le gouvernement continue à mener une politique entièrement dédiée à satisfaire l'intérêt des plus riches au détriment de l'immense majorité de la population. Cette politique conduit à réduire encore et toujours plus les moyens de l'État : suppression massive de 120 000 postes d'emploi public, retour de la journée de carence, nouveau gel du point d'indice, hausse de la CSG, report de PPCR, suppression de 23 000 Contrats aidés. La mobilisation massive des agents le 10 octobre s'est heurtée au silence assourdissant d'un pouvoir dont il est clair qu'il n'a pour seul objectif que de faire sauter les cadres qui caractérisent notre modèle social. Face à ces lourdes attaques, la FSU, avec ses partenaires syndicaux, appelle à la résistance, à la mobilisation et à la construction d'alternatives.

Pour M. Blanquer, l'égalitarisme serait la cause de tous les maux dont souffrirait l'École. Pour la FSU, la conception élitiste que cette attaque révèle, constitue une orientation nuisible pour l'École et les élèves les plus fragiles. La soi-disant liberté revendiquée par le ministre n'est qu'un prétexte pour mettre en œuvre la dérégulation. Ainsi l'assouplissement de la réforme du collège à peu de frais à la rentrée 2017 y contribue. Les recettes néo-libérales sont utilisées à l'envi pour servir ce projet : autonomie des établissements, renforcement du pouvoir des chefs d'établissement et mise en œuvre de la casse du statut des enseignant-es, pilotage du système par l'évaluation, salaire au mérite... Tout cela aboutira à la mise en concurrence des établissements, des écoles, des personnels et donc, des élèves. La FSU, avec la profession, s'opposera à ces mesures et à toutes celles allant dans ce sens. Elle revendique une école du « Tous capables » et refuse celle de la concurrence « libre et non faussée », celle du tri social annoncé aussi par le Plan Etudiant et sa nouvelle procédure d'orientation post-bac.

Dans le second degré, la rentrée a d'abord été marquée par l'abondance des postes non pourvus et par la pénurie grave en moyens de remplacement. Des chefs d'établissements en sont réduits à des bricolages indignes, en faisant appel par exemple à Pôle emploi ou à des bonnes volontés qui ajoutent, à une charge de travail déjà trop lourde, des heures supplémentaires pour assurer une partie du service du collègue non-remplacé.

Cette situation n'est pas le fruit d'une quelconque malédiction géographique ; elle est le résultat de recrutements insuffisants et la conséquence d'une grave perte d'attractivité de nos métiers corrélée à l'absence de revalorisation salariale.

Dans l'Aude, au constat de rentrée 2017, 20% des classes de collège dépassaient les 29 élèves/classe, voire les 30 : Blaise d'Auriol, Les Fontanilles, Antoine de Saint-Exupéry, Delteil, Jean-Baptiste Bieules, Michel Bousquié, Antoine Courrière, Le Bastion, Joseph Anglade, Rosa Parks, Victor Hugo, Cité, Jules Ferry, Montesquieu, Corbières maritimes.

En ULIS, le seuil de 10 élèves (circulaire n°2015-129) n'est respecté dans aucune ULIS de collège. En collège comme en école, combien de familles et d'enfants restent sur liste d'attente ou n'ont pas de réponse adaptée à leur situation, faute de place en établissements spécialisés ou dans les structures scolaires, SEGPA et ULIS ? Et combien encore sont découragés de faire une demande, compte tenu de cette situation ?

Par ailleurs, maintenant que nous avons plus de recul après l'ouverture du lycée Ernest Ferroul à Lézignan, la FSU renouvelle sa demande de remise à plat de la carte scolaire des lycées du carcaissonnais.

Pour la carte scolaire préparant la rentrée 2018, les 3880 créations annoncées nationalement pour le premier degré seront financées au détriment du second degré et des postes administratifs. De plus, cela ne suffira pas à financer une nécessaire transformation qualitative de la scolarisation qui devrait passer par une baisse des effectifs, une reconstruction des RASED et des mesures comme le dédoublement de classes non seulement en éducation prioritaire mais aussi dans de nombreux secteurs difficiles. Le budget annoncé pour la future carte scolaire est inquiétant pour notre département. Les dotations positives de la dernière période avaient permis de rattraper les suppressions massives de la mandature Sarkozy et avaient commencé à améliorer le chiffrage des taux d'encadrement. Avec le budget prévu pour la rentrée 2018, on peut légitimement s'inquiéter de voir s'interrompre cette dynamique et de ne pouvoir encore répondre aux besoins criants du terrain marqué par la ruralité et les difficultés sociales. Le secteur de l'ASH ne doit pas être oublié dans l'attribution des moyens en terme de création de postes et de départs en formation.

A ce sujet, la FSU souhaite vous interpeller sur la situation des personnels SEGPA qui rencontrent des problèmes liés à leur régime indemnitaire. La suppression de l'indemnité de sujétion a entraîné une baisse de rémunération inacceptable de 350 euros pour un grand nombre d'enseignant-es. En outre, les enseignants référents sont toujours dans l'attente du versement de leur indemnité de mission particulière à hauteur de 2500 euros. Les missions de ces personnels doivent être reconnues.

Au sujet des REP, la FSU demande que l'élaboration de la future carte de l'éducation prioritaire soit l'objet d'une véritable concertation avec les représentants des organisations syndicales. Cette carte doit être constituée en fonction des réalités des écoles et non d'une enveloppe budgétaire contrainte. La FSU remet en cause la construction des réseaux à partir des seuls collèges. En effet, les difficultés économiques et sociales des familles et des enfants dans certains quartiers urbains comme dans certaines zones rurales de notre département sont de plus en plus préoccupantes. C'est pourquoi il nous apparaît nécessaire que, dans l'élaboration de la future carte de l'éducation prioritaire, soit mieux prise en compte la réalité des établissements et des écoles de l'Aude, en lien notamment avec la politique de la ville et la reconnaissance de la ruralité.

En conclusion, face à tous ces constats, la FSU réaffirme son attachement au caractère national de l'Education et la nécessité d'un investissement fort pour avancer vers une école de la réussite pour tous.